

BUREAU FEDERAL

Réunion du 25 Juillet 2013 Conférence téléphonique

Présents : Mmes Catherine GISCOU, Nathalie LESDEMA, Stéphanie PIOGER
MM Thierry BALESTRIERE, Pierre COLLOMB, Frédéric FORTE, Jean-
Pierre HUNCKLER, Jean-Marc JEHANNO, Philippe LEGNAME et Gérald
NIVELON

Excusés : Jean-Pierre SIUTAT – Président
Mme Françoise AMIAUD
MM. Jean-Yves GUINCESTRE, Alain BERAL et Alain SALMON.

Assistent : MM. Georges PANZA, Pierre DEPETRIS, Sébastien DIOT, Philippe
CABALLO et Christophe ZAJAC

1. Ouverture

En l'absence du Président, la séance est présidée par Jean-Pierre HUNCKLER, 1^{er}
Vice-Président de la FFBB.

2. Demande d'engagement en LF2 de l'équipe première de la SASP Perpignan Basket 66

Pierre COLLOMB et Frédéric FORTE rappellent l'historique des décisions prises. Il
est précisé qu'il n'est pas possible d'engager une SASP en NF3.

Après discussion, il est demandé aux membres du Bureau Fédéral de se prononcer
sur la demande d'engagement de la SASP Perpignan Basket 66 en LF2.

Refus à l'unanimité des membres du Bureau Fédéral.

P. COLLOMB et F. FORTE n'ont pas pris part au vote.

3. Demande de dérogation aux obligations sportives d'une union

Stéphanie PIOGER expose la demande de dérogation présentée par l'Union ASM/SCBF :

- chaque association composant l'union dispose d'une équipe réserve en son nom propre ;
- l'union demande à constituer ces équipes réserves sous forme de CTE.

Une discussion s'engage.

Le Bureau Fédéral décide à l'unanimité :

- **validation de la demande d'union**
- **union validée pour une saison**
- **dérogation accordée de constituer des équipes réserves sous forme de CTE**
- **obligation de transformer l'union en CTC pour la saison 2014/2015**

G. NIVELON n'a pas pris part au vote.

4. Homologation des CTC

La FFBB a reçu 25 dossiers de demandes d'homologation de CTC. Il convient au Bureau Fédéral, en application des textes, de se prononcer sur cette homologation.

| Nom des clubs | Décision du Bureau Fédéral |
|--|--|
| Flammes Carolo Basket Ardennes En Avant la Vaillante Vrigne aux bois basket | CTC homologuée sans réserve |
| ESB Villeneuve d'Asq Lille Métropole Sports Ouvriers Armentières | CTC homologuée sans réserve |
| La Domrémy Basket 13 Menilmontant Patro Sports CSM Finances Paris | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. |
| Saint Girons Salies du Salat | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08: - les PV des organes délibérant de chaque structure - le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie |
| ES Massy Chilly-Mazarin | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. |
| Toulouse Métropole Basket Astro Basket Club Toulouse | Refus d'homologation sous le format actuel. Incompatibilité Union + CTC. Fournir pièces manquantes au dossier. Etude lors de la prochaine réunion de BF. |

| | |
|--|---|
| AS Beaumarchais Lyon Basket Saint Genis Sainte Foy Féminin AL Gerland Mouche | Homologation accordée sous condition de fournir le PV de dissolution de l'Union 1669U94 et fournir l'information du plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. Etude lors de la prochaine réunion de BF. |
| Saint Vallier Basket Drôme AG Tain Tournon BC | Homologation accordée sous condition de fournir le PV de dissolution de l'Union 0126U99. |
| BC Franconville PB Etoile de Saint Leu BC Ermont | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. |
| BC Frépillon Mériel Mery Domont Basket | Refus d'homologation car absence de Plan de Développement Territorial. PDT à faire parvenir à la FFBB avant le 20/08 pour Homologation possible lors du prochain BF. |
| Boissy Basketball CO Chennevières ES Sucy | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. |
| JL Bourg Basket Saint Rémy Sports Basket | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le PV de dissolution de l'Union concernant les U17 et U15. |
| AS Montferrand Basket SC Clermontois Auvergne Association | Refus d'homologation sous le format actuel. Incompatibilité Union + CTC. Etude lors de la prochaine réunion de BF. |
| Val d'Europe Pays Crécois BC Elan Lagny Basket | Refus d'homologation de la CTC car incompatible avec le maintien de l'union+pas de Plan de Développement Territorial du Comité départemental. |
| US Chauriat US Vertaizon | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie |
| BC Longwy Rehon Aurore Basket Hussigny | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie |
| USAC Floréal Good Luck Martinique | Refus d'homologation car absence de Plan de Développement Territorial de la ligue régionale et dossier incomplet. PDT et pièces manquantes à faire parvenir à la FFBB avant le 20/08 pour Homologation possible lors du prochain BF |
| BC Saussetois Chateauneuf BasketBall | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie |
| BC Arpajon Aurillac Geraldienne La Cantalienne Aurillac | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie |

| | |
|--|---|
| CJM Bourges Basket US Vierzon BC Mehunois | Refus d'homologation car absence de Plan de Développement Territorial du comité départemental, et absence d'indication du plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. PDT et niveau de compétition à faire parvenir à la FFBB avant le 20/08 pour Homologation possible lors du prochain BF. |
| Stade Poitevin BB Montamisé Basket Association ASPTT Poitiers basket | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. PV de dissolution de l'Union 218697 |
| AL Artix Lous de la Saligue | Homologation accordée sous condition de fournir à la FFBB avant le 02/08 le plus haut niveau de compétition par club et par catégorie. |
| Unitas Brumath Basket Kriegsheim Rottersheim ASC | Refus d'homologation car dossier incomplet. Compléments à faire parvenir avant le 20/08 à la FFBB pour étude lors du prochain BF |
| Basket Pays de Lunel Castelnau Basket Mauguio Basket | Refus d'homologation de la CTC car dossier incomplet et incompatible avec le maintien de l'union. |
| ASC Beziers AB Sauvian Sérignan Littoral | Refus d'homologation car dossier incomplet. Compléments à faire parvenir avant le 20/08 à la FFBB pour étude lors du prochain BF. |

Toutes les décisions sont adoptées à l'unanimité.

Jean-Marc JEHANNO demande à ce que les décisions d'homologation de CTC pour la saison prochaine soient faites avant la date limite des engagements.

Pierre COLLOMB explique que les avis des Comités Départementaux et des Ligues Régionales sont très importants, mais explique également qu'un avis défavorable d'une des deux structures ne peut/ne doit pas être suffisant pour empêcher l'homologation d'une CTC.